



Union Touristique les Amis de la Nature
Chalet Lou Be Co – Hameau de Baud – 39110 Salins-Les-Bains
Section de Besançon

Tél. du chalet : 03.84.73.03.47

Tél. réservation : 06.42.74.80.16

BON DE RÉSERVATION

Tarifs nuitée (pouvant être modifiés à chaque Assemblée Générale en novembre)

Non adhérent - Adultes : 13,00 € - Enfants de 6 à 12 ans : 7,00 €

Adhérent - Adultes : 7,00 € - Enfants de 6 à 12ans : 4,00 €

Enfant de moins de 6 ans : gratuité

Période de réservation : du au

Nombre adultes (*non adhérent*) : × nuitée(s) × 13,00 € =

Nombre enfants (*non adhérent*) : × nuitée(s) × 7,00 € =

Nombre adultes (*adhérent*) : × nuitée(s) × 7,00 € =

Nombre enfants (*adhérent*) : × nuitée(s) × 4,00 € =

Nombre d'enfants de – de 6 ans :

Arrhes : 25% (en €, sans centime)

Total à payer

Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de "A.N. Besançon", chèque vacances acceptés.

Ci-dessous, coordonnées pour virement :

Code banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	8001	16396445	83	CCM BESANÇON – ST FERJEUX
IBAN (International Bank Account Number)			BIC (Bank Identification Code)	
FR76 1027 8080 0100 0163 9644 583			CMCIFR2A	
TITULAIRE DU COMPTE			ASSOCIATION LES AMIS DE LA NATURE	
ACCOUNT OWNER			14 RUE VIOLET – FR 25000 BESANÇON	

Joindre un chèque caution de 160€, lors de la réservation de plus de 20 personnes.



A retourner à Mme Françoise GAY – 34 rue Proudhon – 25000 BESANÇON

NOM :

Adresse :

Tél. (fixe & mobile) :

courriel :

Période de réservation : du au

Nombre adultes (*non adhérent*) : × nuitée(s) × 13,00 € =

Nombre enfants (*non adhérent*) : × nuitée(s) × 7,00 € =

Nombre adultes (*adhérent*) : × nuitée(s) × 7,00 € =

Nombre enfants (*adhérent*) : × nuitée(s) × 4,00 € =

Nombre d'enfants de moins de 6 ans : Nbre de nuitée(s) :

Arrhes 25% (en €, sans centime)

Total à payer

Paiement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de "A.N. Besançon", chèques vacances acceptés.

Joindre une enveloppe timbrée si vous désirez une confirmation de votre réservation.

Joindre un 2° chèque de 160€ de caution, lors de la réservation de plus de 20 personnes.

Signature (accompagnée de la mention "Lu et approuvé en accord du règlement" (voir au dos)

Heure d'arrivée approximative,

merci

Le chalet Lou Be co, qui vous est ouvert, est géré par une association dont les membres sont tous des bénévoles et, par conséquent, ne sont pas au service des visiteurs.

Le rôle du gardien également bénévole, est d'accueillir les arrivants, de les installer et de rendre leur séjour le plus agréable possible. C'est aux occupants de se partager les tâches quotidiennes et de veiller à l'entretien des lieux et du matériel utilisé. Aussi, pour préserver la bonne entente entre tous, nous vous demandons de respecter les règles élémentaires suivantes :

1. Les réservations seront prises en compte après réception des arrhes (25% du prix du séjour par chèque postal , bancaire, chèques vacances à l'ordre de "**A.N. Besançon**".
2. Les arrhes versés sont remboursés si l'annulation de la réservation, a lieu au minimum un mois avant la date du séjour par téléphone et confirmée par écrit.
3. Pour tout groupe de plus de 20 personnes, il est demandé une caution de 160 euros. Cette caution est jointe au chèque d'arrhes et au bon de réservation, par chèque séparé, au même ordre. En cas de dégradations, la caution sera utilisée jusqu'à concurrence des frais engagés pour la remise en état.
4. Les nuitées réservées sont intégralement dues.
5. Le chalet est ouvert sous la responsabilité du gardien, tous problèmes rencontrés et incidents constatés doivent être signalés au gardien.
6. **A votre arrivée, vous inscrire nominativement sur le registre du chalet.** Le paiement s'effectue auprès du gardien, ou à défaut dans l'enveloppe à déposer dans le chalet tirelire.
7. Les issues de secours doivent être laissées en permanence libres d'accès, leur usage n'est autorisé que pour d'impérieuses raisons de sécurité.
8. Les animaux de compagnie ne sont pas admis à l'intérieur du chalet.
9. **US et COUTUMES**
 - **L'usage du tabac est strictement et rigoureusement interdit** dans tout le chalet et aux abords de la citerne à gaz située à l'extérieur.
 - **L'usage de l'alcool** n'est autorisé que dans des proportions "raisonnables"
 - **Obligatoire** : chaque séjournant doit apporter son sac de couchage ou draps et son linge de toilette. Les taies de traversin et les couvertures sont fournies.
 - **Il est interdit** de se coucher sur les lits avec des vêtements mouillés – d'accéder aux chambres et dortoirs avec des chaussures de randonnée – de manger dans les chambres et dortoirs.
 - **Le jour du départ, les chambres et dortoirs sont rendus avant 11heures.**
 - **Chaque séjournant s'engage à respecter le sommeil des autres occupants, et à ne pas faire de bruit dans le chalet entre 22h30 et 7h30.**
 - Le ramassage du verre vide n'étant pas prévu sur le secteur, vous redescendrez vos bouteilles, bocaux vides à Salins, dans le container sur le parking Super U (direction de Champagnole), où sur la place Aubarède.
10. **A LA FIN DE CHAQUE SEJOUR, LE CHALET DOIT ETRE LAISSE PROPRE :**
 - Cuisine :la vaisselle lavée et rangée, cuisinières, éviers et sol lavés,
 - Chambres et dortoirs : les couvertures pliées disposées au bout de chaque lit, les sols propres
 - Sanitaires et le sol nettoyés, les poubelles vidées.
 - Cheminées : le feu doit être bien éteint, les cendriers vidés dans les jardinets.
 - Salles : les tables et les chaises propres seront remises en place, après nettoyage des sols.
11. **Toute dégradation ou matériel cassé sera remboursé.**